

FRANCECURLINGINFOS

LA LETTRE D'INFORMATION DE
L'ASSOCIATION FRANCE CURLING

Sites web : <https://asso.alternaweb.org/francecurling>

<https://asso.alternaweb.org/ffcurling>

FACEBOOK : <https://www.facebook.com/francecurling>

N° 44 – 22 février 2025

SOMMAIRE

PAS D'EQUIPE DE FRANCE DAMES AU CHAMPIONNAT D'EUROPE DIVISION C : POUR LE PRINCIPE ?

Au lendemain des championnats de France de curling 2025 (6 au 9 février à Genève), nous étions informés que la F.F.S.G. avait pris la décision d'envoyer l'équipe de Colmar (vice-championne de France) dames pour représenter notre pays au championnat d'Europe division C de la catégorie, qui se dérouleront à Ostersund du 26 avril au 3 mai 2025. Ce club a certes représenté la France lors des trois derniers championnats continentaux de troisième division avec des résultats constants (2022 : 8^{ème}/8 – 2023 : 8^{ème}/10 – 2024 : 8^{ème}/10) mais la formation présente à Genève ne comportait qu'une seule joueuse ayant participé à ces compétitions continentales, sa numéro 2. Qui plus est l'équipe de Colmar a été largement dominée par les dames de Besançon, championnes de France 2025 : 14-1 au tour préliminaire et 8-2 en finale.

Nonobstant la Direction Technique Nationale justifiait son choix par le fait que les dames de Besançon n'avaient pas, comme le prévoit l'actuel chemin de sélection, participé aux stages CSN organisés au long de la saison.

Quelques discussions plus tard, et probablement au vu notamment du fait que ledit chemin de sélection indique que « les joueuses devront notamment être classées à la première place des championnats de France » la DTN (après avis de la CSN, on ne peut pas en douter) revenait sur son premier avis et décidait de la « solution la moins pire », soit de ne pas inscrire d'équipe nationale dames au championnat d'Europe division C !

Mais qui donc est cette formation de Besançon dames ? Le regroupement de 5 jeunes femmes expérimentées dans la discipline qui ont pour ambition de participer ensemble aux Jeux Olympiques 2030 :

Alexandra Seimbille , qui a débuté le curling en 1999 au club de Chamonix, a représenté une fois la France en junior puis a participé aux championnats d'Europe B 2006 à Bâle (5^{ème}), 2007 à Füssen (3^{ème}), 2008 à Örnköldvik (10^{ème}).

Delphine Charlet, débuts en 1997 au club de Chamonix fut sélectionnée une fois en équipe de France

junior, puis participa en 2005 (5^{ème} de l'Europe B) 2006,2007,2008 aux championnats continentaux, coéquipière d'Alexandra Seimbille, plus deux participations aux championnats du monde double-mixte 2012 (23^{ème}) et 2014 (13^{ème} place).

Manon Humbert débute le curling en 2006 à Besançon et est sélectionnée en équipe de France junior dames en 2008 (4^{ème} du challenge Européen), 2009 (1^{ère} du challenge Européen puis 6^{ème} du championnat du monde), participe aux championnats d'Europe C (1^{ère}) puis B 2015 (9^{ème}), au championnat du monde mixte en 2018 (23^{ème}) et au mondial double-mixte en 2019 (35^{ème}).

Pauline Jeanneret débute le curling à Besançon et apparait en équipe nationale juniors dames en 2008 au challenge Européen junior (4^{ème}) puis au au championnat d'Europe B (10^{ème}), qu'elle jouera de nouveau pour la France en 2015 en tant que skip, Manon Humbert étant sa contre-skip (9^{ème}). Entretemps elle représente avec brio la France aux mondiaux double-mixte 2011 (Médaille de bronze) et 2013 (20^{ème}). Elle était également membre de l'équipe nationale dames pour les championnats d'Europe division C en 2011 (3^{ème}) et en 2015 (1^{ère}).

Kseniya Shevchuk a représenté la France aux tournois de qualification pour le mondial double mixte en 2022 (7^{ème}) et en 2023 (2^{ème}) ainsi qu'au championnat du monde 2024 (18^{ème}).

Pour les championnats de France elles étaient accompagnées de Laurence Bidaud, 3 fois médaillée Européenne, 2 fois médaillée mondiale et une participation aux Jeux Olympiques ... Largement de quoi faire pâlir notre entraîneur national, sans formation ni diplôme, ni médaille.

Au vu des palmarès de ces athlètes on pourrait imaginer que le Directeur Technique National eut pris le risque de les sélectionner pour l'Europe C 2025. Après tout la Fédération n'a-t-elle pas envoyé des quasi-débutantes représenter la France dans cette même compétition en 2022 (puis les mêmes en 2023 et 2024) ? Mais le DTN n'a peut-être pas toutes les informations ? Il n'est d'ailleurs peut-être pas le sélectionneur.

En tout état de cause le système n'est pas bon. L'obligation de participer à des stages certes utiles pour le curleur lambda mais pas pour des joueurs de niveau supérieur doit être revue ; les championnats de France devraient être un tournoi de référence, ce qui n'est absolument pas le cas depuis quelques années.